

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Professionnalité AS		2021-2022
<b>Code</b> T.TS.SO359.AS1.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 9 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT 2020, EE 2019, TP 2019 et EE 2018				
Semaine 8 à 22 Lundi et/ou Mardi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences :</b> 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action. 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action. 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.				
<b>Objectifs :</b>				
Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Analyser la politique socio-sanitaire et de ses développements en cours - Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'obtention et les prestations offertes par les assurances sociales (chômage, invalidité, perte de gain, maladie et accident) - Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'octroi et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources - Estimer les facteurs de risque et de protection, ainsi que les trajectoires conduisant à la pauvreté (sous ses différentes formes) - Evaluer les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion dans la « lutte contre la pauvreté » (notamment dans l'aide sociale) - Accompagner une personne ou un ménage en situation de précarité dans la gestion de son budget - Identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et d'accompagnement des personnes et des ménages, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, prestations complémentaires, politiques d'insertion et d'activation.				
Dans ce même contexte général, une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé (système de santé, inégalités d'accès aux prestations selon les conditions socio-économiques des personnes et des ménages, etc.).				
Le module est complété par des réflexions et des ateliers pratiques consacrés au rapport à l'argent et à l'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité ou de pauvreté dans l'établissement d'un budget.				
Dans l'ensemble des enseignements, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.				
En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.				

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Examen écrit sur table, individuel, portant sur une partie de la matière enseignée tout au long du module (pour plus de précisions, cf. le document Modalités d'évaluation sur Moodle).

Date : **lundi 20 juin 2022 de 13h00 à 16h30.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : examen écrit sur table le **lundi 29 août 2022** de 13h00 à 16h30.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes.  
*Quand l'aide sociale évoluera* (2019). Caritas, Almanach social 2020.  
Coste, T., Henchoz, C. & Plomb, F. (2021). *Endettement et surendettement en Suisse : regards croisés*. L'Harmattan.  
Gafner, M. (2020). *Autorisations de séjour en Suisse*. CSP Vaud.

Titre des recherches :

Bühlmann, F., Tilmann, R., Kühr, J., Thiévent R. (octobre 2020). *Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud*. hetsl.ch. [https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/laress/Rapports/81517\\_RapportFinal-web.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf)  
Tilmann, R., Kuhn, U., Kühr, J., Thiévent, R., Tabin, J-P. (mai 2021). *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie : une analyse de l'enquête « COVID-19 » du Panel suisse des ménages selon les catégories de revenu*. Contre-la-pauvrete.ch. [https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation\\_COVID\\_\\_SHP\\_DEF.pdf](https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID__SHP_DEF.pdf)

## 10 Enseignants

Arbel Anouk  
Bersier Yannick  
Brossy Joëlle  
Burch Fabio  
Clerc Karine  
Concha Javier  
Delay Christophe  
Descloux Romain  
Dupertuis Christine  
Favre Elise  
Gafner Magalie  
Haunreiter Katja  
Kempter Kevin  
Konan N'Dri Paul  
Lalanne Laure  
Morel Mariette Stevie  
Pedrazzini Indiana  
Pelizzari Alessandro  
Russi Umberto  
Sayed Inès  
Tiberghien Julie  
Vacataire1

**Nom du responsable de module \***

RUSSE Umberto

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module	Modèles et méthodes d'intervention AS		2021-2022
<b>Code</b> T.TS.SO359.AS2.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>			
<b>Crédits ECTS *</b>  <b>6 ECTS</b>  Volées : PT 2020, EE 2019, TP 2019 et EE 2018  Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
<b>Compétences :</b>			
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés 4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action			
<b>Objectifs :</b>			
Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' : - Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif - Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention - Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel - Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques - Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son auto-détermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir - Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques			

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert-e de sa propre situation.

La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel-le-s de terrain sont confronté-e-s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel-le-s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amené-e-s à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

### Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant-e-s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier).

Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices.

Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien.

Des professionnel-le-s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module se subdivise en deux parties :

1) Une évaluation formative, sous forme de travail écrit (semaine 22). Le **31 mai 2022**, les étudiant-e-s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social (journal de bord, génogramme, courrier complexe, etc.).

2) Une évaluation sommative, sous forme d'examen oral (semaine 26). Le **lundi 27 juin 2022 ou le mardi 28 juin 2022**, les étudiant-e-s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Une participation régulière et active des étudiant-e-s est attendue.

En cas d'absences répétées (total supérieur à 40%), sans justification certifiée, un travail complémentaire sera demandé (capsule vidéo de 180" pour les cours théoriques ; entretien filmé et analysé pour les ateliers).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même

année académique, soit : un examen oral individuel aura lieu le **lundi 5 septembre 2022** (semaine 36).

2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible

pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible

pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Une liste sera remise à l'ouverture du module (semaine 8). Elle sera complétée au cours du module.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Bättig Sébastien  
Bersier Yannick  
Bertocchi Silvie  
Brossy Joëlle  
de Meyer Patricia  
Ganière Mélanie  
Haunreiter Katja  
Kempter Kevin  
Masciulli Vincent  
Mellina Joël Sylvain  
Palkovic Viktor  
Rosselet Justine  
Steiner Walter  
Vacataire3

**Nom du responsable de module \***

BROSSY Joëlle

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.AS3.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b>  <b>6 ECTS</b></p> <p>Volée : PT 2020</p> <p>Semaine 10 à 22 Jeudi et/ou Vendredi</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Rendre compte, aussi bien oralement que par écrit, de sa compréhension d'une situation relative à une problématique de :
  - santé mentale ;
  - addictions ;
  - délinquance.
- Décrire, en les nommant, les différentes dispositions juridiques en matière de droit de la protection de l'adulte ;
- Identifier les dispositifs légaux et institutionnels en matière de prise en charge des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, d'addictions et de délinquance ;
- Proposer une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant aux besoins d'une personne confrontée à une problématique de santé mentale, d'addictions ou de délinquance ;
- Expliciter le rôle spécifique ainsi que les limites et les dilemmes de l'intervention de l'assistant-e social-e (AS) dans chacun des trois champs d'intervention (champ pénal, protection de l'adulte et structures d'aide ordinaires) par rapport aux autres professions ou métiers avec lequel-le-s l'on est en interaction, dans une logique d'inter-professionnalité.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module se compose de deux grandes parties :

### 1. Une partie théorique thématique qui vise l'acquisition de compétences en termes de savoirs autour de :

#### a) Droit de protection de l'adulte

Cette première partie théorique du module présentera le cadre juridique, sur le plan civil, dans lequel s'inscrit depuis 2013 la protection des personnes adultes rendues particulièrement vulnérables en raison d'une déficience mentale, de troubles psychiques ou tout autre état de faiblesse qui affecte leur condition personnelle. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en matière d'assistance personnelle, de relations juridiques avec les tiers et gestion du patrimoine.

#### b) Dépendances / addictions

Dans cette seconde partie, l'accent sera porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés.

#### c) Santé mentale

Cette troisième partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagers et usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale.

#### d) Délinquance, illégalismes et champ pénal

Cette partie traite de la déviance, de la délinquance, des peines et mesures et du milieu pénitentiaire et fait le lien avec des situations spécifiques issues de la santé mentale et de la dépendance. Elle aborde des problématiques spécifiques, telles que les mesures pénales en cas de troubles psychiques ou l'évaluation de la dangerosité.

### 2. Une partie à orientation pratique qui vise l'acquisition de compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être de l'intervention des AS dans le champ de la protection de l'adulte, de la justice pénale ou dans des structures d'aide ordinaires.

Que ce soit dans le champ de la protection de l'adulte, de la justice pénale ou dans des structures d'aide ordinaires, les AS doivent penser leur intervention auprès des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, d'addiction, de délinquance ou de tout autre état de faiblesse, en mobilisant, en combinant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être et en situant leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour de la personne, de l'autre. Il s'agira dès lors d'être à même d'identifier les compétences en termes de *savoir-faire* et de *savoir-être* mais aussi les rôles spécifiques de l'AS dans chacun de ces champs d'intervention par rapport aux autres professions ou métiers avec lesquelles l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

#### Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :

Cours ex-cathedra, présentation de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.  
Travail de groupe sous forme de rencontres avec les professionnel-le-s de terrain pour approfondir des thématiques spécifiques.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Une partie écrite consistant en un dossier collectif à rendre le **jeudi 16 juin 2022 (semaine 24)**
- Une partie orale consistant en une présentation orale collective du dossier écrit : **jeudi 30 juin ou vendredi 1er juillet 2022 (semaine 26)**

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : **jeudi 08 septembre 2022 (semaine 36)**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent-e-s intervenant-e-s.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Blanc Anilia  
Cavallaro Carlo  
Charvoz Linda  
Collet Camille  
de Meyer Patricia  
Eichenberger Joy  
Gagnaux Sébastien  
Gottignies Georges  
Israël Marie  
Konan N'Dri Paul  
Lambelet Daniel  
Ravinet Benjamin  
Rollo Fabio  
Stucki Virginie  
Tharin Ann  
Tiberghien Julie  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire6  
Zürcher Estelle

**Nom du responsable de module \***

KONAN N'Dri Paul

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Professionnalité ASC 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ASC1.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**9 ECTS**

Volées :  
PT 2020, EE 2019, TP 2019 et  
EE 2018

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Découvrir et identifier les nombreux champs professionnels de l'animation socioculturelle;
  - Colliger les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnel-le-s;
  - Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions et aux fondements (histoire) de la profession;
  - Commenter les méthodes d'intervention;
  - Apprécier les enjeux du métier;
  - Critiquer le sens de l'action;
  - Analyser une situation se référant aux cadres légaux et conventionnels.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle romande : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs.  
L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur-trice-s socioculturel-le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

La participation aux cours est exigée.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen de droit du travail le **lundi 11 avril 2022** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) le **lundi 23 mai et le mardi 24 mai 2022** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **vendredi 3 juin 2022 à 17h**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : Examen oral le **lundi 29 août 2022** (S35).
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Durant la semaine 17 (du 25 au 29 avril 2022), les étudiant-e-s (PT, EE et TP) suivront des cours sur les 4 jours de la semaine. Une information plus précise à ce sujet parviendra aux étudiant-e-s.

## 9 Bibliographie

- Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan  
Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan  
Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>  
Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue*. (s.n.)  
Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES  
Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Haute école de travail social et de la santé- EESP

## 10 Enseignants

De Luca Dario  
della Croce Claudia  
Eggimann Véronique  
Haunreiter Katja  
Jetzer Anne  
Leuba Marie  
Neuenschwander Mathieu  
Sans enseignant  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7  
Vacataire8  
Vuichard Rémi

**Nom du responsable de module \***

EGGIMANN Véronique

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Modèles et méthodes d'intervention ASC 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ASC2.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2020, EE 2019, TP 2019 et  
EE 2018

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle (notamment le travail avec des bénévoles, le travail en équipe, les conditions de la participation, la gestion financière).
- Rédiger un projet d'animation socioculturelle en incluant les techniques et principes de la méthodologie de projet.
- Identifier les principes d'une stratégie de communication et élaborer un plan de communication.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
- Travail en équipe et gouvernance partagée,
- Autonomie et autodétermination,
- Stratégie de communication et plan de communication

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), deux rencontres avec des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle et une immersion dans une institution partenaire.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Travail écrit : Une partie est rédigée en groupe et une partie rédigée individuellement, à remettre pour le **lundi 25 avril 2022 (semaine 17)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral le **5 septembre 2022 (semaine 36)**
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

**10 Enseignants**

Costamagna Benoit  
della Croce Claudia  
Eggimann Véronique  
Hugli Alexandre  
Jetzer Anne  
Leuba Marie  
Magnenat Elise  
Mariethoz Marc  
Pessina Claudia  
Porchet Léonore  
Sans enseignant  
Thévenaz Margaux  
Vacataire3

**Nom du responsable de module \***

LEUBA Marie

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Actions spécifiques et enjeux		2021-2022
	<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ASC3.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
2	<p><b>Organisation</b></p> <p><b>Crédits ECTS *</b> <b>6 ECTS</b></p> <p>Volée : PT 2020</p> <p>Semaines 10 à 22 Jeudi et/ou Vendredi</p>			
3	<p><b>Prérequis</b></p> <p><input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)  <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)  <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis  <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Autres prérequis</b></p>			
4	<p><b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b></p> <p><b>Compétences :</b></p> <p>5. Développer une pensée critique ; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents et créatifs ; intégrer les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques.</p> <p><b>Objectifs :</b></p> <p>Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en relation les concepts de démocratie, de citoyenneté, d'espace public et de participation avec l'animation socioculturelle</li> <li>- Décrire les enjeux de l'action collective et proposer des diagnostics de terrains</li> <li>- Appliquer des méthodologies basées sur les compétences et ressources des personnes et communautés</li> <li>- Développer des outils pour :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mobiliser autour de la transition écologique dans les quartiers et communes</li> <li>- Soutenir la participation culturelle de tous les publics.</li> </ul> </li> </ul>			
5	<p><b>Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p>Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines et s'attache à définir, argumenter et discuter les concepts de citoyenneté, d'espace public et de participation. Ces concepts ouvrent sur des méthodologies participatives qui placent les publics concernés au cœur de l'action socioculturelle. La transition écologique dans les quartiers et la participation culturelle constitueront des axes d'analyse privilégiés pour explorer ces méthodologies.</p> <p>Les formes d'enseignement articulés exposés de philosophie et de droit, enseignements méthodologiques, présentations de projets et explorations de terrains. Ces explorations auront lieu dans les quartiers lausannois et en ville de Fribourg.</p> <p>La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.</p>			
6	<p><b>Modalités d'évaluation et de validation *</b></p> <p>L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Travail écrit individuel, à remettre pour le vendredi <b>10 juin 2022</b></li> <li>2. Présentation orale par groupes de 3 étudiant-e-s, les <b>jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022</b></li> </ol> <p><b>Modalités de répétition :</b></p> <p>En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le <b>jeudi 8 septembre 2022</b>.</li> <li>2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.</li> </ol>			

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques****9 Bibliographie**

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

**10 Enseignants**

de Meyer Patricia  
Gutknecht Thierry  
Jetzer Anne  
Konan N'Dri Paul  
Leuba Marie  
Terzi Cédric  
Vacataire1  
Vacataire2  
Wohnlich Margot

**Nom du responsable de module \***

JETZER Anne

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Professionalité ES	2021-2022
<b>Code</b> T.TS.SO359.ES1.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>			
<b>Crédits ECTS *</b>  <b>9 ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : PT 2020, EE 2019, TP 2019 et EE 2018			
Semaines 8 à 22 Lundi et/ou Mardi			
<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
<u>Compétences :</u>			
1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action. 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'auto-détermination des individus, groupes et collectivités.			
<u>Objectifs :</u>			
Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Analyser des situations éducatives et argumenter leurs postures professionnelles en : - Éluçant leur positionnement vis-à-vis des tensions inhérentes aux finalités et aux modalités de l'action éducative. - Identifiant ce que cette posture doit au contexte (macro, meso et micro). - Identifiant les savoirs et théories sur lesquels repose la posture. - Identifiant l'influence des expériences (professionnelles, voire personnelles) sur cette posture. - Identifiant les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.			
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>			
Le module aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale, en s'intéressant aux différents champs, publics et enjeux en éducation sociale. Il est construit autour de quatre grandes thématiques : les troubles neurodéveloppementaux, les addictions, la santé mentale et les comportements dévifs ; et traverse les différents âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Plusieurs valeurs seront également abordées : l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la participation sociale et l'inclusion. Des éléments de droit appliqué en termes de responsabilités seront également travaillés.			
En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.			
<b>Formes d'enseignement :</b>			
Le module est conçu sur un dispositif de blended learning (dispositif hybride de formation), alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning : activités sur Moodle, capsules vidéos, podcasts, flashlearns.			

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation prend la forme d'activités à effectuer sur la plateforme Moodle du module tout au long du semestre et d'un examen écrit également sur Moodle:

- Activités d'intégration des contenus.
- Analyse d'une situation éducative vécue sur le terrain professionnel (par exemple en formation pratique) en mobilisant les cinq axes présentés dans les objectifs : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et aux modalités ; influence du contexte ; savoirs et théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes.
- Conception d'une vidéo au sujet d'une thématique du module en sous-groupes.
- Examen écrit sur Moodle le **mardi 21 juin 2022 (semaine 25)**.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit, le **mardi 30 août (semaine 35)**.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en cours de semestre.

## 10 Enseignants

Bernasconi Kevin  
Charvoz Linda  
Chatelain Sandra  
Descoedres Clément  
Dimitrova Nevena  
Gerace Zinniker Lidia  
Guignard Michèle Laure  
Infante Laure Géraldine  
Jetzer Anne  
Lafranchi Tommaso  
Martin Murielle  
Montefusco Camille Charlotte  
Montone Giulia  
Perrelet Valentine  
Roueche Matthieu  
Schmidlin Irène  
Schovanec Josef  
Tharin Ann  
Thommen Coletti Evelyne  
Togni Pillonel Lisa  
Trebert Dominique  
Vacataire1  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Weber Niels

### Nom du responsable de module \*

DIMITROVA Nevena et MARTIN Murielle

### Descriptif validé le \*

23 décembre 2021

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Modèles et méthodes  
d'intervention ES**

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ES2.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

**Langue(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT2020, EE 2019, TP 2019 et EE 2018

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':

- Construire des hypothèses de compréhension cohérentes avec les modèles enseignés et d'orienter leur action à partir de ces hypothèses.
- Analyser, se positionner et gérer des situations complexes en mobilisant de manière cohérente et pertinente les concepts et les outils vus durant les cours (*l'orientation ES*)
- Organiser un projet d'intervention socioéducatif en tenant compte des enjeux contextuels et des ressources disponibles
- Assurer un suivi administratif et éducatif des bénéficiaires de l'action sociale.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Contenu :

Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.

Le module aborde les thématiques suivantes :

1. Présentation de la démarche d'analyse de situations et des outils d'intervention de quelques modèles en TS (TCC, systémique, psychodynamique, pph). Application et expérimentation de ces modèles d'intervention.
2. Approfondissement des modèles présentés en lien avec les thématiques développées dans les autres modules de l'option
3. Intervention en institution : fondements juridiques des mandats de placement en institutions, analyse des enjeux de droit en lien avec des situations cliniques

Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques et des temps d'ateliers. Travail autonome et en groupe des étudiant-e-s durant les temps étudiant-e-s prévus. Présence et participation active aux cours sont demandées.

## 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Questionnaire à choix multiples (QCM) sur Moodle sur les 2 premiers modèles vus le **mardi 26 avril 2022 matin (semaine 17)**.
- Travail sur deux vignettes par groupes de 4 étudiant-e-s tout au long du semestre aboutissant au rendu de 2 mini-projets aux dates précisées au début du module
- Examen oral sur le mini-projet et les modèles les **lundi 27, mardi 28 et jeudi 30 juin 2022 (semaine 26)**.

La note finale est composée comme suit : 30% QCM + 40% mini-projet + 30% questions examen oral

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention d'une note finale de F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit :
- Le questionnaire à choix multiple le **lundi 5 septembre 2022 (semaine 36)**
  - Les 2 mini-projets à déposer à la date précisée au début du semestre
  - L'examen oral les **lundi 5 et mardi 6 septembre 2022 (semaine 36)**.
- Dans cette option, les épreuves (qcm, mini-projets ou examen oral) ayant été réussies à 80% ou plus n'ont pas besoin d'être répétées.

- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante. Dans cette option, toutes les épreuves doivent être présentées conformément aux modalités d'évaluation et de validation de la fiche module 2022-2023.

## 7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 **Remarques**

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 9 **Bibliographie**

Bibliographie :

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Genève : Ed. IES ; Lausanne : EESP.

Bouvet, C. (2014). Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC). Paris : Dunod.

De Robertis, C. (2007). Méthodologie d'intervention en travail social. Paris : Bayard.

Lemay, M. (1993). J'ai mal à ma mère. Paris : Fleurus.

Titre des recherches :

De Meyer, P., Thiévent, R. (Dir.). Evaluation du projet pilote pour la mise en place d'un pôle d'appréciation à l'ORPM de l'Ouest. Avec la collaboration de Favez, M., Mercolli, M., Kühn, J., Pluies, J. Financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (15.11.2020-15.11.2021).

Csupor, I., Aubry, R. & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. Lien social et Politiques, 86, 173-190.

SELODY : Sensory Loss in the Dyadic Context - L'ajustement au quotidien de couples dont l'un-e des deux partenaires présente une déficience visuelle ou une surdité. Visioconférence.

"Ma santé: je m'informe et je choisis" : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap - Fabrication d'un prototype.

## 10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

CHARVOZ Linda

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux ES 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.S0359.ES3.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b>  <b>6 ECTS</b></p> <p>Volée : PT 2020</p> <p>Semaines 10 à 22 Jeudi et/ou Vendredi</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

Le module vise à soutenir le développement d'une réflexion critique permettant de questionner le sens, les idéologies, les définitions du ou des problèmes sociaux, les méthodologies sur lesquelles l'action sociale s'appuie et concevoir des actions spécifiques pertinentes, créatives et diversifiées orientées par les principes du développement durable.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les enjeux et dilemmes éthiques relatifs aux axes et situations professionnelles présentés
- Analyser des situations, définir le ou les problèmes à traiter et concevoir des actions spécifiques pour y répondre. Les actions spécifiques tiennent compte des enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques
- Argumenter leurs choix (conceptualisation des actions spécifiques) et défendre un positionnement « éclairé »

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les principes du développement durable constituent le fil rouge du module permettant d'articuler les quatre axes prescrits ainsi que les thématiques (ateliers) à choix. Ils serviront de base à l'identification des enjeux et à la conception des actions spécifiques.

Les cours et ateliers seront basés sur trois dimensions : le développement d'une réflexion critique ; la définition des problèmes et les enjeux qui y sont associés ; la proposition d'actions spécifiques dans une perspective de développement durable (principes éthiques).

Ces trois dimensions orientent les contenus des quatre axes prescrits et des ateliers en soulignant l'importance du contexte, en privilégiant l'adossage des cours et des ateliers à une analyse de situations professionnelles et enfin en soutenant une réflexion sur la posture et l'intervention.

### Les axes prescriptifs :

- Collaboration avec les familles et soutien à la parentalité
- Intervention sous mandat et aide contrainte
- Rapport au corps et aux émotions
- Médias numériques et éducation

### Les ateliers :

Huit ateliers thématiques à choix seront proposés. Ces ateliers visent à penser une action spécifique en équipe en lien avec un ou plusieurs objectifs de développement durable et au moins un des quatre axes prescrits. Les thématiques traitées dans les ateliers seront précisées en début de module et peuvent être modifiées d'année en année.

Cours magistraux, séminaires et travaux de groupe

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module comprend la réalisation d'un poster et une présentation orale par groupe. Elle s'inscrit dans le temps du module et boucle le processus de conception de l'action spécifique pensée et élaborée en équipe durant les ateliers. L'examen (la présentation orale sur la base du poster réalisé en équipe) aura lieu le dernier jour du module, soit le **2 juin 2022**.

### Modalités de répétition :

#### En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : la réalisation d'un poster et d'une présentation orale de groupe le **jeudi 1er septembre 2022** (S35).

- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

- Bovey, L. & Kuehni, M. (2019). Corps à corps dans le travail éducatif auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle. *La nouvelle revue du travail*, 14. DOI : doi.org/10.4000/nrt.4781
- Denis, C. & Seron, C. (2011). Changer « à l'insu de son plein gré » ? Les défis de l'intervention sous mandat. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, 46, 47-65.
- Fleischlin, P. (2020). Objectifs de développement durable : un appel au travail social. *Actualité Sociale*, 12-15.
- Giuliani, F. (2013). *Accompagner : Le travail social face à la précarité durable*. Presses Universitaires de Rennes.
- Golay, D. & Udressy, O. (2019). Quand la relation socio-éducative définit le cadre d'intervention. Les ambiguïtés d'une prise en charge individualisée dans un lieu d'accueil collectif. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 46-62. DOI : doi.org/10.7202/1066100ar
- Infante, L. (2022). La construction de la reconnaissance mutuelle des rôles comme condition de l'intervention sociale. *Recherches familiales*, 19. (A paraître)
- Plantard, P. (2021). Numérique et travail social : entre normes et médiation. *Informations sociales*, 202, 44-53.
- Portillo, M. (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et pourquoi est-il pertinent aujourd'hui ? *Forum : Revue de la recherche en travail social*, 157, 46-54.

### Titre des recherches :

- Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)
- Infante, L. (2018-2022). *L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention socio-éducative de type AEMO*. UQAM, HES-SO.
- Veyre, A., Hugentobler, V., Vieillissement en institution des personnes en situation de handicap. Avec la collaboration de Guérdat, O., Ischer, M. Financé par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire (01.02.2021-31.07.2022).

**Domaine HES-SO Travail social**

**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Barraud Vial Carole  
Bovey Laurent  
Dimitrova Nevena  
Golay Dominique  
Gross Sébastien  
Guerdat Ophélie  
Infante Laure Géraldine  
Kuehni Morgane  
Magalhães de Almeida António  
Perret Basile  
Pitarelli Emilio  
Spack Annelise  
Thommen Coletti Evelyne  
Udressy Olivier  
Veyre Aline

**Nom du responsable de module \***

GOLAY Dominique

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 2 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.FP2PT.F.21</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p>		
<p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

27 ECTS  
 - La partie formation  
 "terrain" équivaut à **24 ECTS**  
 - La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volée PT 2020

Semestres 4 à 6

**Sem. 4** : Printemps 2022  
 (préparation à la formation pratique 2)

**Sem. 5** : Automne 2022  
 (préparation à la formation pratique 2)

**Sem. 6** : Printemps 2023 (période de formation pratique 2)

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

Autres prérequis :

- Avoir validé le module Formation pratique 1
- Trouver une place de formation pratique et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 30 octobre 2022.
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées \*.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours. \*

\*Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences :

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées.

#### Objectifs pour la partie terrain :

Les niveaux attendus en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ».

#### Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant-e-s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu pour la partie "terrain":

- La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité dans un principe d'alternance. Cette dynamique a pour ambition de soutenir la transformation des expériences en compétences :
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
  - Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
  - Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
  - Accompagnement pédagogique du PF;
  - Élaboration et rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique
  - Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
  - Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).
- Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.
- Analyse de pratique
  - Socialisation des expériences professionnelles

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

### Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- 1) Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
- 2) **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard 6 semaines après le début de leur période de formation pratique)**
- 3) Rapport écrit de formation pratique validé.
- 4) Bilan écrit du ou de la PF.
- 5) Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
- 6) Attestation de 20h de supervision.

### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- 1) Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
- 2) Présence active et obligatoire.
- 3) Participation à la fonction de jury selon les informations données lors de la 1<sup>ère</sup> journée de cours.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

### Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 6<sup>ème</sup> semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module formation pratique au semestre de printemps 2024 y compris la partie "intégration".

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignants



**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Pédagogie : de la posture à l'intervention**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML751.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b>  <b>3 ECTS</b>  Volée PT 2020	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables, par rapport à l'œuvre et la pensée des pédagogues présenté-e-s ainsi qu'à l'histoire de la pédagogie :

- D'identifier et de présenter les éléments essentiels qui ont particulièrement retenu leur attention ;
- De montrer en quoi ces éléments ont alimenté leur réflexion concernant leur posture de travailleuse et travailleurs sociaux et les ont outillé-e-s au niveau de l'intervention en travail social.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

L'action éducative, qu'elle se déroule au sein de la famille, à l'école ou dans le champ du travail social au sens large est traversée par deux tensions majeures. La première concerne les finalités (le pourquoi / pour quoi) : l'éducation vise-t-elle avant tout l'intégration sociale, la normalisation des personnes ou leur épanouissement personnel, leur émancipation ? La seconde porte sur les modalités (le comment) : l'éducation est-elle une action de l'éducatrice ou l'éducateur sur l'apprenant-e ou un processus dont l'apprenant-e est l'actrice ou l'acteur principal ?

Les courants pédagogiques ainsi que les divers-e-s pédagogues qui jalonnent l'histoire de l'éducation apportent des réflexions, méthodes et outils précieux pour penser ces tensions et mettre en œuvre des interventions sociales dotées de sens.

Ce module présentera :

- L'histoire des courants pédagogiques de l'Antiquité à nos jours.
- Quelques figures pédagogiques qui ont marqué l'histoire de l'éducation, tels que Johann Heinrich Pestalozzi, Don Bosco, Alexander Sutherland Neill, Rudolf Steiner, Janusz Korczak, Emi Pikler ou Yann Le Bossé.

Formes d'enseignement :

Le module a lieu à distance (sur Teams) et propose des modalités pédagogiques variées : cours, visionnement de films, travaux individuels et de groupes, présentations orales, lectures, activités créatives, rencontres avec des professionnel-le-s des terrains du travail social.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation se fait en deux étapes :

- Participation au sein d'un sous-groupe à une présentation orale concernant un-e pédagogue étudié-e ou l'histoire de la pédagogie.
- Rédaction d'un travail écrit individuel présentant un positionnement par rapport à chacun-e des pédagogues étudié-e-s en cours, ainsi qu'à l'histoire de la pédagogie, à rendre pour le jeudi 5 mai 2022 (semaine 18).

Des consignes détaillées seront fournies en début de module

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation selon les indications de la responsable de module pour le jeudi 1er septembre 2022 (semaine 35).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Le module débute le lundi 14 février 2022 (semaine 7) par une journée de cours et se poursuit les jeudis de la semaine 8 à la semaine 13.

## 9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en cours de module.

## 10 Enseignants

Martin Murielle  
Sans enseignant  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4

### Nom du responsable de module \*

MARTIN Murielle

### Descriptif validé le \*

23 décembre 2021

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Travail social et sociétés plurielles: enjeux et défis de l'intervention interculturelle**

**Code**

T.TS.SO359.ML752.F.21

**Type de formation \***

Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

**3 ECTS**

Volée PT 2020

**Langue(s)**

français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Expérimenter le « vivre ensemble » en tant qu'acteur/actrice de sa formation ;
  - Être sensibilisé-e à l'approche interculturelle et au travail social anti-oppressif ;
  - Analyser les relations entre les étudiant-e-s et les personnes venues d'ailleurs.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module cherche à sensibiliser les étudiant-e-s au travail social interculturel, anti-oppressif et antiraciste dans des sociétés plurielles qui se diversifient – comme elles s'homogénéisent – au gré de la mobilité et des circulations des individus dans un contexte marqué par les processus de mondialisation et de globalisation. Dans un tel contexte, les travailleurs et travailleuses sociales doivent faire face à des défis de taille et développer des compétences spécifiques dans leur rapport aux personnes concernées, ici issues de la migration, notamment en termes d'interculturalité ou de transculturalité dans un cadre légal suisse qui, de plus en plus, inscrit l'intégration comme une norme juridique.

Sur le plan théorique, le module présentera succinctement les apports et limites d'un travail social fondé sur une perspective interculturelle, et montrera comment celle-ci s'écarte d'une perspective assimilationniste. Il mobilisera également les concepts de culture (approche anthropologique et sociologique), d'identité, d'appartenance, de stéréotypes et préjugés (approche psychosociale), tout en insistant sur la force du contexte (flux migratoires, politiques migratoires, inégalités sociales) et rendra les étudiant-e-s attentifs et attentives aux dimensions transnationales. Dans un deuxième temps, nous proposons un modèle d'analyse holiste qui permet aussi d'intégrer les concepts qui seront présentés en cours. Ce modèle permet de porter une attention particulière aux éléments micro, méso et macro (individu, famille, communauté, institutions, société nationale, champ international) en considérant les dimensions suivantes : les forces politiques et économiques en jeu, les relations sociales et culturelles, l'environnement physique et matériel, la spiritualité, les croyances, les affiliations et valeurs mais aussi les représentations sociales.

Sur le plan méthodologique, ce module projette de lancer une passerelle entre la FP1, déjà réalisée au semestre précédent, et la FP2 à réaliser l'année d'après en favorisant une approche expérientielle.

- Nous invitons les étudiant-e-s, à partir d'expériences concrètes auprès de personnes concernées issue-e-s de la migration réalisées lors de leur FP1 ou dans d'autres contextes, à produire une première réflexion sur leurs représentations de l'interculturalité ;
- Dans un deuxième temps, nous invitons les étudiant-e-s à réaliser des *rencontres* avec des personnes migrantes autour de la notion d'intégration dans la société suisse et d'expérimenter ainsi une forme de communication interculturelle ;
- Dans un troisième temps, nous invitons les étudiant-e-s à analyser ces *rencontres* et à restituer oralement leurs réflexions à leurs collègues ainsi qu'aux enseignant-e-s ;
- Dans un quatrième temps, nous invitons les étudiant-e-s à identifier les compétences à travailler qu'ils et elles pourraient mettre en œuvre – éventuellement - dans leur FP2 (compétences interculturelles, anti-oppressives, antiracistes, transculturelles, etc.), quelle que soit l'institution dans laquelle elles et ils seront amenés à travailler, partant du postulat qu'il s'agit là de compétences transversales aux champs professionnels et métiers du travail social (AS, ASC, ES).

### Formes d'enseignement

Cours ex-catedra  
Ateliers de préparation à la présentation de groupe  
Travail encadré au sein d'institution travaillant avec des personnes issues de la migration  
Lectures obligatoires  
Travail personnel  
Repas en commun

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module se subdivise en trois parties :

- Présentation orale de groupe le **vendredi 17 juin 2022 dès 15h.** (sem. 24)
- Travail individuel écrit à rendre au plus tard le **lundi 4 juillet 2022 à 17h.** (sem. 27)
- La présence et participation engagée dans tous les actes de la formation seront évalués (sem. 27)

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit se présenter à un examen oral individuel le **mercredi 7 septembre 2022** (sem. 36).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Le module s'inscrit dans une **semaine bloc du 13 au 17 juin 2022** avec des horaires particuliers:

Lundi 13 juin de 9h30 à 17h15  
Mardi 14 juin de 9h30 à 17h15  
Mercredi 15 juin de 9h30 à 12h  
Jeudi 16 juin de 9h30 à 17h15  
Vendredi 17 juin de 15h à 22h

Les repas sont pris en commun entre étudiant-e-s et enseignant-e-s.

Une éventuelle participation financière de Fr. 10.- est demandée aux étudiant-e-s pour le repas communautaire du vendredi soir.

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignants

Csupor Isabelle  
Ghanmi Elafif  
Hadzikadunic Elma  
Konan N'Dri Paul  
Oriti Angela  
Roman Fabrice

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Nom du responsable de module \***

CSUPOR Isabelle

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Travail social et sexualités : Let's talk about sex !**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML753.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2020

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Développer une approche constructive, ouverte et non-discriminante de la sexualité sur la base des droits sexuels et de la politique de santé sexuelle en Suisse,
- Aborder les questions liées à la sexualité dans un contexte professionnel avec différents types de public,
- Identifier le réseau romand de santé sexuelle (institutionnel et associatif).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Description du contenu pédagogique du module :

La sexualité fait partie de tout être humain. Elle est présente dès la naissance et se développe tout au long de la vie, au fil des expériences et des contextes propres à chaque personne. Elle joue un rôle important dans la construction de l'identité, ainsi que dans la santé physique et psychique. Or, dès qu'il s'agit de parler de sexualité en contexte professionnel, la gêne et le malaise s'installent. Et pour cause, il n'est pas simple d'aborder ce domaine à la fois si intime, et pourtant si social, culturel et politique.

Nous allons, sur la base des principaux cadres de références de santé sexuelle et des droits sexuels nationaux et internationaux, apprendre à parler de sexualité dans une vision constructive et holistique. Ce sera l'occasion de mettre à niveau les connaissances, de déconstruire certains stéréotypes, de travailler sur ses propres représentations et d'apprendre à entrer en dialogue sur le sujet de la sexualité en contexte professionnel.

### Situations professionnalisantes :

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à identifier des situations professionnelles concrètes qui seront travaillées par l'intermédiaire d'une forme de théâtre social : le théâtre de l'opprimé. L'objectif étant de pouvoir s'exercer à être à l'écoute, de répondre le plus simplement et adéquatement possible aux questions des enfants, adolescents, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées avec qui nous travaillons et de savoir où les réorienter dans le réseau.

Ce module adoptera une approche co-constructive, expérientielle, ludique et réflexive.

La présence des étudiant-e-s est requise.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

a) Évaluation sommative : participation engagée aux 4,5 jours du module, notamment aux jeux de rôles construits sur la base des situations professionnalisantes amenées par les étudiante-s

b) Évaluation sommative : présentation orale en sous-groupe le vendredi 18 février 2022 de 9h30 à 13h00

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Dépôt d'un travail écrit individuel de 4 pages avec un délai fixé au mercredi 30 mars 2022 à midi.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 25

**Dates :** semaine bloc 7,

**Nombre de jour :** 4,5 jours

**Démarrage du module :** lundi 14 février 2022

**Fin du module :** vendredi 18 février 2022

### Calendrier

- Lundi 14 février (jour)
- Mardi 15 février (jour)
- Mercredi 16 février (1/2 journée)
- Jeudi 17 février (jour)
- Vendredi 18 février (jour)

### Horaires

Les cours commenceront au plus tôt à 8h30 et se termineront au plus tard à 17h00.

## 9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée et/ou mise à disposition des étudiant-es par les enseignant-es au début du module.

## 10 Enseignants

Aigroz Christine  
Arbel Anouk  
Dayer Caroline  
Monnay Anne-Frédérique  
Morier-Genoud Pascal  
Perret Sophie  
Ros Jenny  
Sans enseignant  
Vacataire3

### Nom du responsable de module \*

ARBEL Anouk



**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Entre participation et soutien: la mise en oeuvre de groupes de parole dans le travail social** **2021-2022**

**Code**  
T.TS.SO359.ML754.F.21

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***  
**3 ECTS**

**Langues(s)**  
 français

PT 2020

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

La compétence principale visée par ce module est la compétence 3, l'accent étant mis sur la posture professionnelle dans l'animation de groupes de parole :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Les compétences 1 et 5 seront également travaillées à travers la capacité d'argumentation et le développement d'une pensée critique et la capacité à questionner le sens des dispositifs d'expression et de soutien proposés par les acteurs et actrices du travail social.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Penser et argumenter le sens et la pertinence des groupes de parole en fonction des publics et du contexte ;
- Mobiliser les outils méthodologiques et pratiques relatifs à la mise en oeuvre de groupes de parole ;
- Développer leurs compétences dans l'animation et la co-animation de groupes ;
- Identifier et prendre conscience des enjeux relatifs à la prise de parole et/ou à la participation aux décisions pour des individus et des groupes en situation de vulnérabilité ;
- Développer une réflexion critique, analyser et évaluer les objectifs de mise en oeuvre d'un groupe de parole.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Une large part du module sera consacrée aux aspects méthodologiques et à l'expérimentation par le recours à des jeux de rôle et par l'observation. Les contenus théoriques permettront d'analyser le sens et la portée des groupes de parole ainsi que de prendre conscience des enjeux qui peuvent y être associés (confidentialité, médiatisation de la parole, risques liés à l'exposition de soi, clarté des objectifs, soutien à l'expression, etc.).

Cours théoriques et méthodologiques, simulations, observations, travaux de groupe.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module se fera sous forme de présentations orales par groupe. Elle aura lieu le dernier jour du module en semaine 12, soit le 24 mars 2022.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : le mercredi 22 juin 2022 (semaine 25), le selon des modalités identiques.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

- Bouville, J.-M. (2005). *Au fil de la parole, les groupes pour dire*. Erès.
- Gihl Boucler, C. (2012). Le groupe de parole, espace de reconnaissance : Du lien abîmé au lien reconstitué. *Gestalt*, 42, 113-126.
- Vincent, J. & Lamrani, J. (2018). Un groupe de parole ouvert, coopératif et créatif : le « café psychosocio » depuis 2011. *Pour*, 234-235(2-3), 17-22.

**10 Enseignants**

Golay Dominique  
Udressy Olivier  
Vacataire1  
Vacataire2

**Nom du responsable de module \***

GOLAY Dominique

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Penser le deuil dans le travail social**

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ML755.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> <b>3 ECTS</b></p> <p>Volée PT 2020</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Développer une réflexion approfondie autour de la fin de (la) vie et du deuil ;
- Thématiser les notions de rites, de rituels, de ritualisation (collective et en institution notamment) ;
- Comprendre et cerner la façon dont des professionnel·les accompagnent socialement une fin de vie, un décès ou un deuil ;
- « Baliser » la place du travailleur social et de la travailleuse sociale dans le processus « deuil » ;
- Réfléchir à leur posture professionnelle de travailleur social ou travailleuse sociale lorsque la mort vient marquer des situations professionnelles (constitution et construction d'un savoir spécifique).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La mort – et le deuil – sont des sujets peu thématés dans la formation en travail social. Ces sujets, qui nous renvoient à notre condition humaine, sont souvent difficiles à appréhender sur un plan émotionnel et relationnel. S'intéresser à la mort (de bénéficiaires, de résident-es, de collègues, de proches, etc.) et à l'impact de cet événement sur la pratique des professionnel-les et sur la vie institutionnelle, apparaît comme une démarche aussi originale que nécessaire. Aussi, dans les activités des professionnel-les du travail social, ce thème traverse fréquemment leurs engagements, leurs échanges, révèle des fragilités/vulnérabilités et s'invite parfois là où personne ne l'attendait.

Ce module, construit en une semaine bloc, propose aux étudiant-es de penser la mort dans le milieu professionnel et d'apprivoiser les différentes facettes que comporte un deuil, de penser quelques impensés. Proposée par les membres du réseau de compétences *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF), la semaine est articulée en 5 journées de travail :

- une journée introductive durant laquelle un questionnement autour du deuil (définition) sera posé : contexte ; dimensions individuelle et collective ; ritualisation ; dispositifs d'accompagnement existants.
- deux journées « thématiques » articulées en quatre temps : les étudiant-es sont invité-es à réfléchir au deuil à partir de la présentation de thèmes (deuil au travail ; deuil périnatal ; deuil et lieux (institutions, associations, etc.) ; etc.) ; ces présentations seront complétées notamment par des interventions de professionnel-les du travail social (AS-ASC-ES).
- une journée intitulée « illustrative » ou « production artistique » : des artistes (cinéaste, écrivain-e, photographe, etc.) présenteront leur travail pour évoquer l'expérience du deuil.
- une journée « accompagnement et développement de projet » : les étudiant-es seront accompagné-es durant la journée par leur responsable de suivi dans le cadre de ce ML.

### Modalités pédagogiques

Durant cette semaine bloc, les étudiant-es suivront quelques cours magistraux ; elles et ils seront invité-es à travailler et discuter collectivement ces différents apports lors de rencontres avec des professionnel-les provenant de différents horizons et lors d'ateliers (travail sur des articles, des séquences filmées et sonores). Une participation active est requise tout au long de la semaine et ce en vue du développement d'une « communauté d'apprentissage » (mutualisation, mise en commun, co-construction).

Les enseignant-es de ce module sont membres du réseau de compétences *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF ; <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/>) ; elles et ils alimentent la réflexion des étudiant-es en présentant une vision prospective (enjeux) sur les sujets abordés.

Enfin, le dispositif pédagogique se fonde en partie sur une originalité : chaque participant-e au module s'approprie une thématique qui lui est propre et développe un propos partant de ses propres réflexions. Ce module va se dérouler du 14 au 18 février 2022 (semaine 7).

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Travail de création collectif à réaliser et à présenter (présentation et évaluation orale) selon les modalités exposées lors du module en semaine 13.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Restitution d'un travail écrit individuel pour le vendredi 10 juin 2022 (S23).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

- Berthod, M.-A. (2021). Adopter un regard anthropologique dans les situations en fin de vie. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 146, 63-74. [org/10.3917/jalmalv.146.0063](https://doi.org/10.3917/jalmalv.146.0063)
- Berthod, M.-A., Sisoix, C., Legenne, M. & Joly, C. (2021). Les nouveaux enjeux sociétaux de la fin de vie : apport anthropologique. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 146, 75-87. [org/10.3917/jalmalv.146.0075](https://doi.org/10.3917/jalmalv.146.0075)
- Berthod, M.-A. (2019). La circulation des morts, l'ancrage des corps et le deuil sans frontières. *Diversité urbaine*, 18, 87-104. [org/10.7202/1059593ar](https://doi.org/10.7202/1059593ar)
- Berthod, M.-A. (2019). La requalification des cimetières et les enjeux de patrimonialisation en Suisse. In G. Clavandier & F. Michaud Nérard (dir.), *Les cimetières, que vont-ils devenir ?* (pp. 225-235). Paris : Hermann.
- Berthod, M.-A. (2018). Les fins de vie en contexte institutionnel. *Dépendances*, 62, 8-10.
- Berthod, M.-A. (2018). Deuil. In A. Piette & J.-M. Salanskis, *Dictionnaire de l'humain* (pp. 101-108). Paris : Presse universitaires de Paris Nanterre.
- Berthod, M.-A. (2016). Le paysage relationnel du deuil. *Frontières*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1034383ar>
- Berthod, M.-A. (2015). L'indiscipline conceptuelle des rites : enjeux interprétatifs en thanatologie. In D. Jeffrey & A. Cardita (dir.), *La fabrication des rites* (pp. 29-48). Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Berthod, M.-A. & Magalhães De Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail. La mort dans les relations professionnelles*. Lausanne : Editions EESP
- Caux, C. & Berthod, M.-A. (2016). Vivre avec la mort au travail : présentation. *Frontières*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1034382ar>
- Gagnat, C. (2020). Les mort-nés et les fœtus. Le quartier des enfants dans un cimetière communal. In A. Magalhães de Almeida et M.-A. Berthod (Dir.), *L'accompagnement social et la mort* (pp. 271-300). Éditions HETSL.
- Ischer, M. (2019). Le vieillissement en institution socio-éducative. *Reiso : revue d'information sociale*, mis en ligne 17 octobre.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Lausanne : Éditions HETSL.
- Masciulli Jung, A. (2020, 10 décembre). Les rituels de deuil bouleversés par le Covid. *Reiso : revue d'information sociale*. [reiso.org/document/6740](https://reiso.org/document/6740)
- Masciulli Jung, A. (2020). Quand la mort s'invite dans le couple. In A. Magalhães de Almeida & M.-A. Berthod (dir.), *L'accompagnement social et la mort* (pp. 229-245). Lausanne : Editions HETSL.
- Masciulli, A. (2017). Régulation sociale dans des couples endeuillés. *Reiso : revue d'information sociale*, mis en ligne 19 juin.
- Pillonel, A., Berthod, M.-A., Castelli Dransart, D. A. & Stravianakis, A. (2021). *La mort appréciée. L'assistance au suicide en Suisse*. Antipodes.

Divers autres documents de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) seront discutés, distribués et/ou mis à disposition des étudiant-es par les enseignant-es.

### Titre des recherches :

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées et des liens seront proposés aux étudiant-es sur la plateforme Moodle du module. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/recherches/>

## 10 Enseignants

Bérod Pinho Viviane  
Berthod Marc-Antoine  
Gagnat Catherine  
Ischer Melissa  
Magalhães de Almeida António  
Masciulli Aurélie  
Sans enseignant  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7  
Vacataire8

### Nom du responsable de module \*

Pour le réseau de compétences AVIF  
António Magalhães de Almeida

### Descriptif validé le \*

23 décembre 2021

### Descriptif validé par \*

André Antoniadis

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Expression artistique et travail social**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML756.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**3 ECTS**

Langue(s)  
 français

Volée PT 2020

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

- Évaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Conscientiser leur propre potentiel d'expression artistique
  - Identifier les pratiques d'expression artistique et leurs transpositions possibles dans les champs du travail social
  - Délimiter les ateliers d'expression créative en travail social des champs de l'art, de la médiation culturelle et de la thérapie
  - Choisir des postures et des pratiques d'animation pour faire découvrir l'expression créative et artistique aux publics du travail social

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les espaces d'expression créative et artistique font partie de l'offre de prestations d'un grand nombre d'institutions des champs du travail social. Les professionnel-le-s de l'animation socioculturelle, de l'éducation sociale et du service social sont sollicité-e-s pour organiser et/ou animer des ateliers, projets ou activités. Animer des espaces d'expression créative et artistique exige des cadres de références, des outils et postures spécifiques. Dans ce module, les étudiant-e-s développeront leur potentiel artistique et étudieront les transpositions possibles dans leurs futures pratiques professionnelles.

Formes d'enseignement :

- Ateliers d'expression artistique pour les étudiant-e-s animés par des professionnel-le-s de la danse et des arts visuels
- Enseignements méthodologiques permettant de situer et de concevoir l'expression créative avec des publics des champs du travail social
- Temps individuels de réflexions personnelles (journal de bord) et de lectures
- Travaux de groupes permettant de faire l'expérience de l'animation d'une activité d'expression créative auprès de ses collègues étudiant-e-s

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Evaluation de groupe le vendredi 18 février 2022.

**Modalités de répétition :**

- En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :
- Restitution d'un travail écrit individuel pour le vendredi 4 mars 2022.

### 7 Modalités de remédiation \* 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

- remédiation possible  
 pas de remédiation

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

La présence à la semaine-bloc est obligatoire. Les cours auront lieu en semaine 7 les lundi 14 février, mardi 15 février, jeudi 17 février et vendredi 18 février 2022 de 9h30 à 13h et de 14h à 17h15 et le mercredi 16 février 2022 de 9h30 à 13h.

**9 Bibliographie**

Les lectures et documents méthodologiques seront à disposition des étudiant-e-s sur la page Moodle du module.

**10 Enseignants**

Beaubrun Laura  
Jetzer Anne  
Lasserre-Gobin Shashi

**Nom du responsable de module \***

JETZER Anne

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

<b>1 Intitulé du module</b>	<b>Module libre - Travail social et la question SDF à Paris : immersion dans la capitale européenne du sans-abrisme</b>	<b>2021-2022</b>
-----------------------------	---	------------------

**Code**  
T.TS.SO359.ML758.F.21

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

**2 Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2020

**3 Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Distinguer la question du sans-abrisme dans ses deux perspectives individuelle (que vit la personne sans-abri) et sociale (quelle est la fonction sociale des personnes sans-abri)
- Analyser la question du sans-abrisme dans une perspective critique académique (anthropologique, sociologique, politique) et professionnelle (méthodes d'intervention, pratiques et dispositifs professionnels)
- Penser les dispositifs pour accompagner la question du sans-abrisme, dans une logique de parcours de l'usager et de politiques sociales.

Prérequis :

- Lecture du livre Rullac S. (2015). *SDF, une trilogie. L'Harmattan* (pp. 27-54).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Description du contenu pédagogique du module :

Le programme a été construit en collaboration étroite avec l'EPSS (Ecole pratique de service social de Paris), dont les responsables et les professeur-e-s prennent en charge académiquement et professionnellement le déroulement de la semaine.

La semaine « en immersion » vise à sensibiliser à la complexité spécifique de la question du sans-abrisme au 21<sup>ème</sup> siècle, dans l'une des capitales européennes de l'urgence sociale. Cette exploration, dans ses différentes dimensions, propose aux étudiant-e-s des cours et des conférences, des visites de dispositifs sociaux, une expérience pratique de maraude (aller à la rencontre régulière des personnes sans-abri pour recréer du lien social), des séances d'échange en groupe, un film et des « temps libres ».

Modalités pédagogiques :

1. Conférences, cours
2. Visites accompagnées de dispositifs sociaux destinés aux personnes sans-abri
3. Expérience pratique (maraude)
4. Debriefing en groupe-classe
5. Film

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

- Participation active et complète à la semaine.
- Rédaction d'un Rapport d'étonnement (entre 3 et 5 pages), à rendre le vendredi 11 mars 2022 à 12h au plus tard.

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Apporter des compléments au rapport d'étonnement, pour le vendredi 8 avril 2022.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Le module se déroule en semaine bloc à Paris du dimanche 13 au vendredi 18 février 2022. Il débute le dimanche et nécessite une présence des étudiant-e-s pour un accueil collectif.

## 9 Bibliographie

- Brousse, C. (2008). Les sans-domicile. La Découverte.  
Brunetaux, P. (2006). L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance. Sociétés contemporaines, n°63, p.105-125.  
Céfai, D., Gardella, E. (2011). L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris. La Découverte.  
Damon, J. (2002). La question SDF. Presses Universitaires de France  
Gaboriau, P., Terrolle, D. (dir.). (2003). Ethnologie des sans-logis. Étude d'une forme de domination sociale. L'Harmattan.  
Girola, C. (1996). Rencontrer des personnes sans-abri. Une anthropologie réflexive. Politix, vol.9, n°34, p.87-98.  
Noblet, P. (2010). Pourquoi les SDF restent dans la rue, Éditions de l'Aube.  
Rullac, S. (2015). SDF, une trilogie, Paris, L'Harmattan.

## 10 Enseignants

Frund Robert  
Heijboer Claire  
Rullac Stéphane

### Nom du responsable de module \*

RULLAC Stéphane

### Descriptif validé le \*

23 décembre 2021

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Les politiques de la jeunesse**

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ML759.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**3 ECTS**

Volée PT 2020

**Langues(s)**  
 français

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser les tensions dans les politiques de la jeunesse aux plans fédéral, cantonal et communal

- Repérer, analyser et déconstruire les différents discours portés sur la jeunesse

- Aborder les différentes méthodes d'intervention induites par les politiques de la jeunesse (avec une focale particulière sur la participation)

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module comporte une double dimension :

1. L'acquisition de connaissances théoriques sur la question des politiques jeunesse.

2. La mise en perspective de ces connaissances par rapport à la pratique professionnelle et les actions développées sur le terrain.

Ce module propose une présentation du dispositif existant dans le cadre des politiques jeunesse, ainsi qu'une lecture critique des discours actuels sur la jeunesse et les comportements associés à différentes problématiques telles que : violences, incivilités, etc. Il reprend des éléments de l'actualité en les confrontant à des recherches sur ces différentes thématiques.

Il se conjugue à la fois entre une présentation du dispositif existant et une analyse critique des discours dominants sur la jeunesse aujourd'hui, mais également dans une perspective historique.

Différents axes sont proposés, tels que l'exploration, à la fois cinématographique et sociologique d'une œuvre de fiction présentant la figure d'une jeunesse erratique, qui permettra de déconstruire les discours sur celle-ci, à travers une analyse thématique (par exemple : pauvreté/précarité, rapport au travail, rapport au propre et au sale, socialisation et sociabilités, déviance et délinquance), de procéder à un travail réflexif en s'interrogeant sur nos propres représentations de la jeunesse erratique et de réfléchir à un travail social possible.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra ; interventions, présentations de projets par des professionnel-le-s de terrain et débat ; présentation de recherches ; analyse cinématographique et débat ; travaux de groupe et/ou individuels.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Travail écrit individuel ou de groupe à rendre pour le 4 avril 2022 au plus tard.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel selon les indications du responsable de module pour le 7 juin 2022 au plus tard.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Bibliographie

Garcia Delahaye, S. (dir.).(2018). Politique de l'enfance et de la jeunesse. La place des enfants et des jeunes dans la définition de politiques publiques. Lausanne : Editions EESP.

Heim, J., Ischer, P., Thiévent, R., Kühr, J. & Tironi, Y. (2021, 18 mars). Plus on grandit, moins on utilise l'espace public. Reiso : revue d'information sociale. [www.reiso.org/document/7160](http://www.reiso.org/document/7160)

Tironi, Y. (2015). Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu. Lausanne : Editions EESP.

Titre des recherches

Heim, J., Ischer, P., Thiévent, R. Kühr, J. & Tironi, Y. (mai 2020). Enquête auprès des enfants, des jeunes et des acteurs jeunesse, Financé par la République et Canton du Jura. Rapport final no 81486.

**10 Enseignants**

Csupor Isabelle  
Frossard Valérie  
Garcia Delahaye Sylvia  
Kühr Judith  
Tironi Yuri  
Vacataire1

**Nom du responsable de module \***

TIRONI Yuri

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2021-2022

**Module libre - Politique du logement : enjeux et instruments d'action sociale**

**Code**  
T.TS.SO359.ML760.F.21

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

**Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2020

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences :**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

**Objectifs :**

- Comprendre et analyser la politique du logement menée aux niveaux communal, cantonal et fédéral, et leurs impacts sur les conditions matérielles et sociales des habitant-e-s ;
- Agir dans le cadre de situations concrètes individuelles et collectives en se référant à des notions de droit administratif, de politique du logement et de sociologie urbaine ;
- Utiliser les principaux outils juridiques en vue d'appréhender des cas concrets relevant du droit du bail et permettre le règlement de litiges simples ;
- Saisir les enjeux économiques et sociaux entourant le logement au niveau individuel et collectif et apprendre à situer certaines problématiques sociales (p.ex. le sans-abrisme).

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Encadré par une introduction sur les notions de base et une clôture permettant un bilan et des perspectives communes, le module est divisé en deux parties principales :

- 1) La politique de logement et la défense individuelle des locataires : le rôle des associations et des services sociaux, la notion du droit du bail, et des études de cas.
- 2) La politique de logement et la défense collective des locataires : le rôle de l'animation socio-culturelle dans les quartiers et les luttes pour l'accès au logement, la gentrification, le sans-abrisme.

Ce module alternera des apports théoriques ex-cathedra, l'analyse de cas pratiques avec des spécialistes du droit du bail, des travaux de groupe et individuels avec différents supports de cours (articles, résultats de recherches, extraits cinématographiques, etc.) et des visites de terrain (exemples d'aménagement urbain).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation se subdivise en deux parties :

- a) Travail individuel dans le cours du semestre (étude de cas en droit du bail)
- b) Travail écrit de groupe sous forme d'un journal de visite d'un des terrains.

Si l'accomplissement de ces deux étapes est une condition pour la validation du module, seul le journal de visite fera l'objet d'une notation. Ce dernier est à remettre au plus tard le 29 avril 2022.

### Modalités de répétition :

En cas d'absence lors de la réalisation de l'étude de cas le 3 mars 2022, l'étudiant-e doit rendre au plus tard pour le 24 mars 2022 l'équivalent de l'exercice fait en classe. Un nouveau casus lui sera alors remis

En cas d'obtention de la note « non acquis » pour le travail de groupe, la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation selon les indications du responsable de module pour le 17 juin 2022.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

ASLOCA Vaud (2021). *Le kit du locataire*. ASLOCA Vaud. <https://www.premier-appart.ch/>  
Calvin, O., Contini, F., Maillard, C., Recordon, L., & Rouiller, F. (2021). *Le guide pratique du locataire*. Plus Sarà.  
Conod, P., & Bohnet, F. (2021). *Droit du bail : fond et procédure*. Helbing Lichtenhahn.  
Dolivo, J.-M., Egli, A., Frund, A.-G., Mathez, G., & Zuppinger, U. (2013). *Crise du logement. Locataires et habitants prenez votre sort en main !* Editions d'en bas.  
Lachat, D., Grobet Thorens, K., Rubli, X., & Stastny, P. (2019). *Le bail à loyer*. Éditions de l'ASLOCA Romande.  
Lachat, B., & Lachat, D. (2019). *Procédure civile en matière de baux et loyers*. Éditions de l'ASLOCA Romande.

### Titre des recherches :

Enquête exploratoire sur le logement de personnes sans abri à la rue du Simplon 22-26, Lausanne. Mandant : Sleep-In Association. Équipe de recherche : Prof. H. Martin, Dre B. Bertho, Prof. J.-P. Tabin  
[https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/prestations/81874\\_Rapport-SimplonHETSL.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/prestations/81874_Rapport-SimplonHETSL.pdf)

## 10 Enseignants

Berney Fabrice  
Bertho Béatrice  
Cruchon Pablo  
Emonet Laura  
Gonzalez Gabriel  
Guidetti Laurent  
Jetzer Anne  
Leuba Marie  
Martin Héléne  
Montalto César  
Pelizzari Alessandro  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7

### Nom du responsable de module \*

PELIZZARI Alessandro

Descriptif validé le \*  
21 février 2022

Descriptif validé par \*  
ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Travail de Bachelor 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.S0359.TB.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**15 ECTS**

Le module TB englobe deux parties:  
- une partie (TB1) consacrée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à TB2.  
- une partie (TB2) consacrée à l'analyse des données, leur présentation et à la réalisation du document écrit.

Volée PT2020

Semestre de printemps 2022  
Semestre d'automne 2022

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Appliquer les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récolte de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument(s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaires thématiques (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps personnel de travail.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 03 juin 2022** (semaine 22).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 26 août 2022** (semaine 34).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **mardi 31 janvier 2023** (semaine 5). *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB dans un délai de huit semaines après la réception du protocole d'évaluation du TB. *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*

Modalités de répétition :

- En cas de non validation du projet : les étudiant-es se réinscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.
- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) : le module doit être répété. Les étudiant-es présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (édition 2022)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).



**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 9 **Bibliographie**

### Bibliographie :

- Se référer au *Catalogue des séminaires thématiques (semestres de printemps et d'automne 2022)*.
- Chaque séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

### Titre des recherches :

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre des séminaires qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

## 10 **Enseignants**

Charvoz Linda  
Ciobanu Oana  
Clerc Karine  
Csupor Isabelle  
Delay Christophe  
Dimitrova Nevena  
Franz Lucile  
Gaberel Pascal Eric  
Guignard Michèle Laure  
Kapsaridi Afrodite  
Konan N'Dri Paul  
Lambelet Daniel  
Ludwig-Dehm Sarah  
Magalhães de Almeida António  
Mathys Cecilia  
Mayor Stéphan  
Pelizzari Alessandro  
Pfleghard Saskia  
Quercia Francesca  
Reitz Maude  
Rochat Line  
Ros Jenny  
Sans enseignant  
Tapparel Sophie  
Veyre Aline

### **Nom du responsable de module \***

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et MALATESTA Dominique

### **Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

### **Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Crédits libres 2020-2021

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.20</p> <p><b>Niveau</b></p> <p><input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <p><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b></p> <p><b>3 ECTS</b></p> <p>PT 2020, EE 2020 et TP 2020</p>	<p><b>Langues(s)</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.**

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant-e.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) d'activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 6 décembre 2022**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 5 décembre 2023**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 3 décembre 2024**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### **Modalité de répétition :**

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### **Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

##### **Nom du responsable de module \***

BERGER Jean-Claude

##### **Descriptif validé le \***

17 juin 2020  
modifié le 15 juin 2021

##### **Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André